

PRESIDENCE

Acte N° 2017-82

**Le Conseil d'administration, en sa séance du 27 octobre 2017,
sous la présidence de Mme Nathalie DOMPNIER, Présidente**

- Vu** le Code de l'éducation et notamment son article L712-3,
- Vu** les statuts de l'Université Lyon 2, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 11 avril 2014,

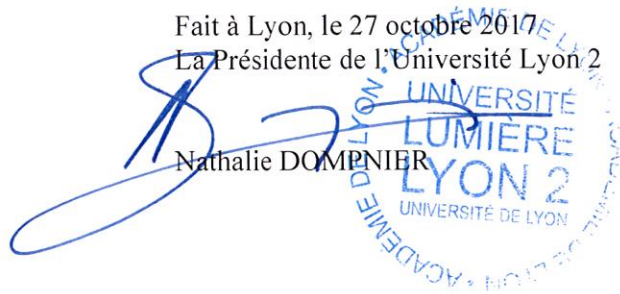
Prend acte de l'information suivante :

**OBJET : Point d'information sur l'adhésion de l'établissement à l'association AUREF
(Alliance des Universités de Recherche et de Formation)**

La Présidente de l'Université informe le Conseil d'administration de l'adhésion de l'établissement à l'association AUREF

Fait à Lyon, le 27 octobre 2017
La Présidente de l'Université Lyon 2

Nathalie DOMPNIER



La présente délibération sera publiée au recueil des délibérations et sur le site intranet de l'Université.

Présidence

Campus Berges du Rhône - 18 quai Claude Bernard - F69365 Lyon cedex 07
Téléphone : +33 (0)4 78 69 71 52 - Télécopie : +33 (0)4 78 69 76 75
presidence@univ-lyon2.fr - <http://univ-lyon2.fr>